L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er MARS 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 1er MARS.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et en qui concerne le mouvement du port on général, voir la partie anglaise.

ANNONCES
De la commerce [illegible].

On trouvera [illegible] à la deuxième page de l'Abeille [illegible] les annonces de ventes à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis de shérif et des cours.

[illegible] page nombre d'annonces.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

[illegible]

La force du parti radical.

Le vote du Sénat des Etats-Unis sur le veto présidentiel a donné un résultat presque [illegible]. Huit sénateurs du parti républicain, parmi lesquels on compte M. Cowan, de la Pennsylvanie, et M. Morgan, l'ex-gouverneur de New York, se sont joints aux démocrates pour soutenir le veto. L'influence présidentielle qui, on mesurait, [illegible] sur huit sénateurs de leur parti, sera-t-elle assez forte pour diviser les républicains de la Chambre? C'est ce que nous saurons bientôt. On annonce, en effet, que le bill de la Chambre qui accorde le droit de suffrage aux nègres dans le District de Colombie, va, sur la recommandation du comité auquel il avait été envoyé, être adopté par le Sénat. Si le Président, comme tout permet de l'espérer, appose son veto sur ce bill, il devra le renvoyer à la Chambre qui aura [illegible] la première à se prononcer sur ce second vote. La Chambre a passé le bill dont il s'agit, le 18 janvier, par un vote de 116 voix contre 52, ce qui donne un total de 168 voix, dont les deux tiers seraient de 112, c'est-à-dire quatre voix de moins que le chiffre obtenu lors du premier vote. La question est de savoir si le changement qui s'est opéré dans les esprits depuis l'attitude ferme et énergique prise par M. Johnson, sera assez grand pour [illegible] [illegible] majorité des deux tiers nécessaire pour annuler le veto.

[illegible]

Ce bill a passé à la Chambre par 120 voix contre 46. Le vote du parti républicain a été plus fort sur cette question, et, en cas de veto, le résultat serait douteux.

[illegible]

Cette première résolution a été adoptée par 162 voix contre 36. La seconde est ainsi conçue:

[illegible]

Le vote a été 104 pour, 33 contre. Voici le texte de la troisième résolution:

[illegible]

Sur ce point, 117 membres ont voté pour et 29 seulement contre. Enfin voici la quatrième résolution:

[illegible]

[illegible]

Dans la séance du 20, M. Thaddeus Stevens, au nom du comité [illegible] de reconstruction, a [illegible] une résolution [illegible] déclarant [illegible]

[illegible]

bres et qui n'ont pas soumises au Président. Mais on aperçoit de suite le but [illegible] de la proposition qui est d'interdire [illegible] des Chambres le droit d'admettre [illegible] envoyés d'aucun des Etats [illegible]. L'objet de cette résolution a été de décider [illegible] l'exclusion des représentants du Tennessee, que certains républicains eussent été disposés à admettre, par déférence pour le Président.

La résolution a passé par un vote de 160 voix contre 40, et, le lendemain, une motion de reprendre la vote en considération a été rejetée par 168 voix contre 27. La résolution a été au Sénat l'objet d'une discussion animée [illegible] aucune décision n'a été prise.

On peut juger par ce qui précède des intentions et de la force du parti radical dans la Chambre. Au Sénat, les radicaux sont pas moins violents et ils accusent le Président de trahison et d'usurpation de pouvoir, [illegible] que celui-ci peut leur renvoyer à [illegible] avec beaucoup plus de raison; mais ils sont moins forts qu'à la Chambre. Le vote sur le veto a donné 30 voix contre le Président et 18 en sa faveur. Quatre Sénateurs étaient absents, mais comme il est presque impossible d'avoir un vote complet, le Président, déjà battue une fois sur le premier vote, [illegible] un second échec. Ils ne se pressent donc pas de décider les questions pendantes. Néanmoins, une nouvelle occasion ne tardera pas à se présenter et il est impossible de dire quel sera le résultat d'une campagne [illegible] d'armes entre les deux grands pouvoirs de l'Union.

Un amendement ad hominem.

Parmi les nombreux amendements à la Constitution des Etats-Unis proposés par les radicaux qui étaient de si [illegible] défenseurs de ce pacte à l'époque où l'ennemi qu'eux voulaient le violer, on doit signaler celui qui a été présenté au Sénat, dans la séance du 20, par M. Wade, de l'Ohio. C'est véritablement un amendement et un argument ad hominem. En soutenant sa proposition, M. Wade a dit que le Président avait donné de l'assurance dans les [illegible] du Congrès de rebelles qui étaient récemment en armes, et que lui, Wade, regardait [illegible] qui favoriserait cette demande comme un [illegible] guère moins que des traîtres. Voici le texte de son amendement:

Article. — Le pouvoir exécutif appartiendra au président des Etats-Unis d'Amérique. Il occupera ses fonctions pendant une période de quatre années, et ne sera plus éligible à cet emploi pendant toute la durée de son existence. En cas de déchéance du Président, ou de mort, de démission, ou d'incapacité de remplir les fonctions ou d'exercer les pouvoirs de son emploi, ces fonctions et ces pouvoirs seront dévolus au Vice-Président, qui ne sera plus éligible aux fonctions de Président des Etats-Unis pendant la durée de son existence. Toutes les fois que le Congrès statuera par une loi pour le cas de déchéance, de mort, de démission ou d'incapacité du Président ou du Vice-Président, et déclarera quel sera le fonctionnaire qui agira alors comme Président, le dit fonctionnaire ne sera plus éligible aux fonctions de Président pendant la durée de sa vie.

Un bill de remboursement de frais.

Dans la séance de mardi, la Chambre a discuté le bill de M. Eager pour rembourser les frais de poursuite [illegible]

[illegible]

M. Eager parle encore en faveur du bill et décrit les avanies auxquels les pauvres [illegible] de la Nouvelle-Orléans ont eu recours pour hâter les poursuites et accumuler les frais pendant la guerre et depuis la fin de la guerre.

M. Leeds propose d'effacer du bill le mot « municipale » par tout ce qui concerne les taxes de la ville devrait être laissé au conseil de ville. Le montant à rembourser, en vertu du bill, est considérable et l'intervention législative pourrait causer de sérieux embarras à l'administration de la ville.

M. Eager répond que l'amendement tuerait virtuellement le bill, et il espère que la proposition sera retirée en motion.

M. Leeds y persiste.

M. Soulan croit qu'il est douteux qu'aucune de ces charges exorbitantes soit remboursée. Ainsi le bill pourrait être nul par impossibilité d'exécution, mais il ne peut faire de mal et il vote pour la consommation du mot « municipale » afin d'arrêter la collection d'un énorme montant de frais, accumulé par les bills non payés. Il croit qu'il y a 19,000 poursuites de cette classe devant les cours de la Nouvelle-Orléans. Il est, quant à lui, opposé à tout système d'accumulation de frais sur les taxes foncières. Ce système n'est en rien justifié. On trouve toujours l'immeuble et la taxe arriérée a toujours un privilège certain et réel.

M. Solomon est opposé également à l'amendement. Il anéantirait complètement l'effet du bill, qui est de couvrir d'un bouclier les personnes qui pendant les trois ou quatre dernières années, ont eu à souffrir de la rapacité des officiers de ville. Comme M. Eager l'a remarqué, l'avocat de ville s'est enrichi des dépouilles de ces victimes. Le peuple de l'Etat s'est relevé de la tourmente [illegible] par l'action législative, pourquoi le peuple de la ville ne serait-il pas également protégé? Il propose le rejet de l'amendement sur la table.

La proposition est votée, et le bill adopté par 46 contre 11 est envoyé au Sénat.

Le New Jersey et l'Indiana.

Le 22 février, des résolutions favorables au suffrage des nègres et condamnant la politique du président Johnson, ont été présentées au Sénat du New Jersey et repoussées. M. Scovel a dit en présentant ces résolutions: « L'égalité à la liberté est un mauvais placement [illegible]. Andrew Johnson a fait le mauvais placement de sa vie en opposant son veto au bill du Bureau des Affranchis. Il a abandonné le [illegible] et foulé aux pieds tous les principes qui l'ont élevé au pouvoir. »

Le vote des représentants du New Jersey n'étant pas aussi avancé que M. Scovel n'a pas voulu comme lui [illegible] approuvé en votant contre ces résolutions.

Dans l'Indiana, c'est le contraire. Républicains que, le même jour, a voulu faire une démonstration publique sur la situation et sur la politique présidentielle. Cette convention, moins conservatrice, [illegible] le New Jersey, [illegible] législature du Massachusetts, et [illegible] résolutions dont les termes [illegible] prouvent que les républicains de l'Indiana, [illegible] beaucoup [illegible] se brouiller avec personne. Voici le procès-verbal de leur séance convention:

Le gouverneur Baker, président de la convention, a nommé les candidats aux prochaines élections pour les places d'Etat.

Les résolutions adoptées expriment une pleine confiance dans le président Johnson, son cabinet et les membres unionistes des deux chambres du Congrès. Les membres de la convention républicaine comptent à leur désir et à leur détermination sincère de conduire les affaires du gouvernement de manière à assurer les vrais intérêts de tout le peuple, et ils déclarent vouloir les appuyer dans tous leurs efforts constitutionnels qu'ils pourront faire pour restaurer la paix, l'ordre et l'union permanente.

La seconde résolution déclare qu'Andrew Johnson est reconnu par eux tous comme un vrai patriote et un homme d'Etat éprouvé, et que nous le soutiendrons dans tous ses efforts constitutionnels pour restaurer l'autorité nationale, la loi et l'ordre parmi les citoyens des Etats naguère en rébellion, sur la base des droits égaux pour tous les hommes; et que nous promettons à l'administration, au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif notre coopération cordiale pour toutes les mesures prudentes et sages ayant pour but la sûreté du gouvernement contre toutes les insurrections et rébellions futures; et si nous endossons la politique du Président, nous exprimons aussi une entière confiance dans la majorité unioniste du Congrès.

Résolu qu'il appartient à la branche législative du gouvernement de déterminer la question de reconstruction et que dans l'exercice de ce pouvoir le Congrès devrait avoir en vue la loyauté du peuple de ces Etats, son dévouement à la constitution et son obéissance aux lois, et que jusqu'à ce qu'il ait prouvé, en effet sa loyauté envers le gouvernement, il ne doit pas être restauré dans les droits dont il jouissait avant la rébellion.

Résolu qu'aucun homme qui a volontairement participé à la rébellion ne devrait être admis à siéger au Congrès et que sous la constitution des Etats-Unis le pouvoir de déterminer les conditions et qualités requises des électeurs appartient aux Etats respectivement.

Résolu que l'union de ces Etats n'a pas été et ne peut être dissoute que par des révolutions suivies de succès.

Résolu que la justice et le devoir exigent que les primes soient égalisées parmi nos défenseurs nationaux.

CONFLIT D'AUTORITÉ.—Une correspondance de Washington au World dit que la Cour Suprême a commencé l'instruction d'une affaire où sont impliquées d'une manière très étroite les relations des Etats avec le gouvernement général en matière de revenu. La décision de la Cour fixe donc loi pour tous les Etats.—Il parait que dans le Massachusetts les lois de l'Etat prohibent la vente des liqueurs et interdisent par conséquent la délivrance de toute licence.

Des licences, néanmoins, sont obtenues en vertu des lois de revenu des Etats-Unis, et les liqueurs se débitent sous l'empire de ces lois. Plusieurs centaines de personnes ont, en conséquence, été arrêtées, condamnées à l'amende et, en certains cas, à la prison par les autorités de l'Etat.

L'affaire n'est pas aujourd'hui portée à la Cour comme d'appel mais elle se produit devant la Cour Suprême en vertu d'une vieille loi passée, il y a 25 ans, pour servir dans un procès où la Caroline du Sud était intéressée.

Caleb Cushing a paru aujourd'hui, 16 février, pour le demandeur, et l'avocat-général Reed pour son propre Etat.

LA RUSSIE ET LES ETATS-UNIS.

On lit dans le Journal des Débats du 30 janvier:

Nous trouvons dans la Gazette de Moscou les détails d'une fête donnée par le commerce de cette ville à la légation américaine, à l'occasion de l'arrivée du général Clay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. C'est avec un véritable enthousiasme que la feuille de M. Katkoff parle des toasts portés à l'empereur Alexandre, au Président des Etats-Unis et à l'entente de la république américaine avec la Russie. Il est difficile, ajoute-t-elle, d'exprimer l'émotion produite par les discours qui ont accompagné ces toasts, qui donnent une si grande signification à la fête, et qui trouveront un écho dans le cœur de tous les patriotes russes et américains.

On pense bien que nous n'aurions pas fait mention de ce banquet, s'il ne s'agissait que d'un échange de compliments inter pocula. Le lecteur sait ce qui reste ordinairement, en pareil cas, de toute cette mousse d'enthousiasme internationale, quand la mousse du vin de Champagne s'est évaporée; mais ici l'affaire est tout autre, et les commentaires de la Gazette de Moscou à ce sujet ne sont pas tout à fait sans importance.

Ce journal expose avec une complaisance bien naturelle les conditions de l'entente cordiale qui existe entre les Etats-Unis et l'empire russe. La situation géographique des deux pays ne laisse pas entrevoir la possibilité d'aucun conflit d'intérêt qui naissent quelquefois d'un voisinage trop rapproché: le passé est à cet égard le garant de l'avenir, et s'il y a une alliance indiquée par la nature des choses, c'est assurément celle de ces deux Etats. Après s'être étendue sur ces généralités, la Gazette de Moscou précise la question et ajoute, au sujet d'événements tout récents:

« Pendant que la guerre civile ravageait les Etats-Unis, on entendait de ce côté de l'Océan exprimer la persuasion de la chute définitive de cette jeune puissance, on faisait de hardis calculs, on projetait et on mettait déjà à exécution des empiètements dans leur voisinage! En revanche, quelle confusion a portée dans les mêmes régions le triomphe des Etats-Unis! Quel trouble dans les calculs politiques combinés en vue des désastres de l'Amérique!

« La Russie seule n'a point balancé ni dans son amitié pour les Etats-Unis, ni dans la persuasion que leur cause devait triompher, et c'est d'elle que, au milieu de ceux qui entendu ces « paroles sincères de sympathie et d'encouragement, » nous empruntons l'expression d'un Américain (M. Curtin) dite en russe. Nous savons comment cette amitié de la Russie a été appréciée, et quel accueil a été fait à nos marins, arrivés aux Etats-Unis précisément à l'époque où [illegible] l'objet de calculs hostiles, et lorsque ses ennemis espéraient en venir facilement à bout, au moyen de menaces, avec l'aide de la trahison intérieure. »

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir, jeudi, la troupe française donne:

Le Gentilhomme pauvre, comédie en 2 actes, dans laquelle le rôle de marquis de La Fromaie est confié à M. Gravier, et les autres rôles à MM. Roche, Genin, &c., et à Mme Gravier et Cayot. La Châtel, opéra-comique en un acte, qui sera chanté par Mme Gravier et par MM. Fernando et Genin.

INSTITUTION LOCQUET.—Une foule brillante et nombreuse de parents et d'amis assistait, mardi soir, dans une des salles des Odd Fellows, à l'examen musical des élèves de l'Institution Locquet.

Les familles sont toujours vivement intéressées par ces cérémonies qui fournissent aux jeunes filles l'occasion de déployer leurs talents, et qui permettent de juger des progrès qu'elles font d'une année à l'autre. Nous ne rendrons pas un compte détaillé de l'exécution des nombreux morceaux de piano, solos et duos, du [illegible] programme. Contentons-nous de dire que l'exécution en a toujours été satisfaisante, quelquefois brillante, et qu'elle a fait honneur aux heureuses dispositions des élèves et au talent et à la méthode des professeurs. Sept professeurs de piano sont attachés à l'établissement, et la direction de cette branche des études musicales est confiée à Mme F. Locquet.

Le chœur de Guillaume Tell, et celui de La Nuit de Cenes et trois solos composaient toute la partie vocale de l'examen; ils ont été bien chantés et les chœurs ont été habilement dirigés. L'habile professeur de chant qui est attaché à l'Institution Locquet, a depuis longtemps une réputation faite dans notre monde musical et avec son excellente méthode, elle ne peut faire que de bonnes élèves. Le résultat général de la soirée a causé une vive satisfaction aux assistants, et les applaudissements n'ont pas été épargnés aux gracieuses jeunes filles qui ont joué ou chanté tour à tour.

LÉGISLATURE.

Sénat, 28 février.

La séance est ouverte à midi sous la présidence du lieutenant-gouverneur.

Le bill du remboursement des frais de poursuite pour taxes non payées, adopté déjà par la Chambre, est référé au comité de finances.

M. Kenner fait un rapport favorable sur l'acte de secours pour le chemin de fer de Bâton-Rouge et Grosse Tête. Le bill est immédiatement discuté, voté et envoyé à la Chambre.

Un rapport défavorable est fait sur l'acte relatif à l'émancipation des mineurs.

Le bill d'immigration est référé à un comité de sept membres, avec la communication où le gouverneur suggère une reconnaissance géologique de l'Etat, surtout dans la partie nord de la Louisiane.

Le bill de M. Dunignand, concernant la collection des taxes d'Etat est, sur motion mis à l'ordre du jour de lundi prochain, aussitôt après la lecture du procès verbal.

M. Gordon appelle la discussion sur le bill qui autorise le gouverneur à louer les bâtisses Mechanic's Institute pour y loger les bureaux d'Etat. Ce bill est adopté.

Un substitut fixant au premier lundi de mai les élections de district et de paroisse, est discuté et adopté à l'unanimité.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre se réunit à l'heure ordinaire sous la présidence intérimaire de l'Hon. J. P. Ellis.

Le colonel Williamson lit une lettre de l'Hon. Randall Hunt, maintenant à Washington, qui dit que certaines preuves existent dans le rapport relatif aux réclamations de Hahn et Cutler pour des sièges au Congrès des Etats-Unis.

Sur motion de M. Williamson, le comité dont il est chargé d'adresser à l'Hon. Randall Hunt toutes les preuves rassemblées sur ce sujet; et sur une autre motion du même représentant, les membres du comité sont dispensés de remplir leurs devoirs envers la Chambre, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu et adressé toutes les preuves requises par la résolution ci-dessus.

Sur sa demande, M. Fosner est dispensé de servir comme membre du comité chargé de réunir des charges contre certains employés du chemin de Jackson.

M. Eager est nommé pour remplir la vacance.

M. Solomon, président du comité chargé de prendre en considération la pétition du nombre de propriétaires sur la route de Gentilly qui demandent secours, a rapporté le bill suivant qui a été, sur la demande de M. Bailey, référé au comité des amendements à la Constitution de la charte de ville.

Un acte pour autoriser le Conseil communal de la Nouvelle-Orléans à diviser la dite ville en district urbain et district rural et à lever une taxe dans les dites portions de la ville dans le but d'y faire des améliorations.

Un acte, présenté par M. Head, pour confirmer les actes des officiers judiciaires déchargés pendant la dernière guerre, est référé au comité judiciaire.

Sur la demande de M. Walker, le vote par lequel le bill de secours pour l'Académie militaire de la Louisiane a été mis, à l'ordre du jour de mardi, 13 mars, est reconsidéré.

Sur motion de M. McEnery, l'acte concernant la vente des propriétés saisies en vertu d'un ordre de saisie et vente ou d'un writ de fieri facias, est mis en discussion et la section par section. Plusieurs amendements proposés, sont adoptés, et le bill passe à la seconde lecture; il aurait probablement été adopté à la troisième si un membre n'eût proposé l'ajournement de la Chambre qui s'ajourne en effet après avoir accordé un congé de 10 jours à plusieurs de ses membres.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Taxe de 5 p. 0/0 sur le Coton.

Modification de la Taxe sur le Revenu.

Rejet probable de l'Amendement constitutionnel.

TROUPES A MONTEREY, MEXIQUE.

MEETINGS EN CALIFORNIE.

Marchés du Nord et de l'Ouest.

Vicksburg, 28 février—Ont passé descendant le fleuve le Louisiana à 11 A. M.; Mollie Able à 4 P. M.; Mississippi à 1 P. M.; Robinson 6 P. M.; W. H. Osborne à 2 P. M. Aucun bateau pour les hauts.

Le fleuve a haussé de 2 pieds dans les 24 heures et monte toujours.

Louisville, 28.—Ventes 197 boucauts de tabac aux pleins prix; coton lourd; middling 36 3/4; bacon épaules 14 1/2; côtés 18 1/2; jambons 23; saindoux 18 1/2; porc 28 75; maïs 63; avoine 42 c; farine $7; whiskey $2 23.

La rivière a 9 pieds d'eau et baisse.

New-York, 28.—Une dépêche de Washington au Herald dit que le secrétaire Seward, pendant sa dernière excursion, a choisi un port pour l'usage de nos navires sur le littoral de l'île St Thomas.

Le comité des banques est revenu de Washington.

On dit que les dépôts seront taxés dans leur terme moyen.

Cincinnati, 28.—Farine, calme; blé sans changement; maïs 53 cents; avoine 35; porc $26.50; saindoux 18 1/2; graisses lourdes; whiskey $2 25.

Washington, 28 fév.—Le comité des voies et moyens est d'accord pour rapporter un bill taxant le coton de 5 p. 0/0 et établissant un drawback pour les marchandises de fabrique, exemptant tout revenu au-dessous de $1,000 et taxant tous les revenus au-dessus de ce chiffre sur le pied de 5 p. 0/0.

New-York, 28.—Le Commercial dit que M. Bingham insiste sur l'amendement constitutionnel et demande un vote, l'amendement sera battu.

A. A. Stephens est attendu à Washington la semaine prochaine.

New-York, 28.—Le Courrier du Rio Grande dit que Monterey n'a pas de troupes françaises et que la garnison se compose seulement de 5000 soldats impériaux. La ville est presque désertée de ses meilleurs habitants.

New York, 28.—Coton 44; farine, hausse de 5; blé, hausse de 2 c; café languissant; sucre 11 1/8; mélasses lourdes, Orléans 1 04 à 1 10; porc $28 5/8; argent un peu plus facile.—Sterling 8 7/8; or 136 3/4. Fonds du gouvernement un peu plus fermes.

San Francisco.—Grands et enthousiastes meetings ici et à Sacramento pour endosser la politique du Président.

Le Sénat du Nevada a endossé le Congrès.

Le vapeur Sierra Nevada est arrivé de Portland avec $132,000 en or.

Washington, 28.—Un bill a passé pour la concession de terres et pour la construction d'un chemin de fer de la baie de Humboldt à San Francisco.

Une résolution de concours a été présentée. M. Nye a fait un discours travaillé pour appuyer le suffrage universel et pour repousser l'admission des représentants du Sud à moins qu'ils ne soient loyaux.

La Chambre a repris la discussion de l'amendement constitutionnel.

Autres dépêches.

Louisville, 28 fév.—Un grand et enthousiaste meeting de Féniens a eu lieu à la maison de Cour hier soir et une procession aux flambeaux a suivi. On a collecté environ $5,000. Plusieurs orateurs distingués ont harangué le meeting.

New-York, 28 fév.—Une dépêche de Washington au Commercial dit: Dans un meeting de Féniens, tenu hier soir, on a annoncé le plan de s'emparer des colonies anglaises et d'établir un port pour une guerre de piraterie sur la côte du Pacifique. Ce qui balalera le commerce anglais.

Le ministre anglais a envoyé à ce sujet au département d'Etat une communication qui a fait la matière d'une conférence de cabinet.

Une proclamation sera probablement lancée contre toute violation de neutralité.

St-Louis, 28 fév.—L'assurance sur le vapeur Dictator est de $112,000. Les autres bateaux ne sont pas assurés. On ne connait pas le montant des assurances sur le fret.

Les usines et fonderies de Fox & Co ont été détruites par le feu lundi soir, et les moulins à farine d'Obermeyer & Co le mardi matin.

New-York, 28 fév.—Une dépêche de Washington à la Tribune dit que le Président a reçu hier soir la visite d'un membre du Congrès de New-York et d'un Sénateur d'Etat.

Pendant la conversation le Président a remarqué que le serment d'épreuve était trop rigoureux; que beaucoup de gens ayant participé à la rébellion, étaient très loyaux aujourd'hui pour représenter le Sud et qu'on ne pouvait exiger d'eux le serment d'épreuve, que le simple serment d'être fidèle à la Constitution devrait suffire et tout homme qui le prête est un homme loyal.

Quant à l'amendement constitutionnel changeant la base de la représentation, le président a dit qu'on ne pouvait risquer aucun amendement tant que l'esprit public serait livré à l'agitation et tant que les Etats du Sud ne seraient pas représentés dans le Congrès.

Le bruit court qu'il y a de sérieuses divergences d'opinion entre le secrétaire du Trésor et le contrôleur de la circulation, sur la politique à financière et sur les nouvelles phases de la politique.

St Louis, 28 fév.—Le Sénat n'a pas refusé de confirmer la nomination du directeur de la poste précédemment contre le président, ainsi que cela a été répandu, mais qu'il était personnellement hostile aux deux sénateurs du Missouri.

Washington, 27 fév.—La Chambre a repris la discussion de l'amendement constitutionnel qui accorde l'égalité des droits aux citoyens de tous les Etats.

Le Sénat a examiné la résolution concernant de la Chambre relative à l'admission des Etats du Sud.

M. Dixon a fait un discours où il a défini la politique du Président et les derniers actes de l'administration.

M. Trumbull a favorisé le bill devant le Sénat.

New York, 26 fév.—Le coton a une tendance à la baisse. Les ventes ont été de 680 balles à 44 c.—L'or est à 137.

New York, 27 fév.—Les nouvelles additionnelles qui suivent viennent de la malle du vapeur Herman:

Le maréchal Forey a dit au Sénat que le retour des troupes françaises du Mexique ne pouvait avoir lieu aussi vite qu'on paraissait le désirer en France.

M. Rouher, au nom du gouvernement, a dit que c'était là seulement l'opinion personnelle du maréchal Forey. Les vues du gouvernement sont contenues dans le discours du Trône.

Washington, 27 fév.—Le comité naval est d'accord pour rapporter à la Chambre un bill, préparé suivant les suggestions du secrétaire de la marine, afin de régulariser la nomination de certains officiers de marine volontaires.

Tout officier qui a servi deux ans peut subir un examen pour être admis dans la marine régulière.

Quand elle aura disposé de l'amendement constitutionnel, la Chambre examinera le bill d'emprunt et passera probablement le substitut de M. Stevens qui restreint le pouvoir du secrétaire du Trésor et omet les clauses étrangères.

Les indications sont que les trois quarts des Sénateurs voteront pour admettre les membres du Tennessee quand la motion en sera faite.

New York, 28 fév. midi.—Le coton est calme, sans changement. Or 137.

Galveston, 27 fév.—Le comité se prononce pour l'assomption par le Texas des taxes levées par le Congrès fédéral en 1861.

On fera une requête pour avoir des troupes en quantité suffisante pour la protection des citoyens sur la frontière contre les Indiens.

Les affranchis d'Austin veulent voter et ont adressé un mémoire pour en obtenir le droit. Ce n'est qu'après l'avoir obtenu qu'ils seront complètement libres, disent-ils.

CHEZ SEDITEUX A PARIS.—On lit dans l'Opinion nationale du 26 janvier:

« Une scène tumultueuse s'est passée avant-hier soir, dans le quartier Popincourt. Environ quinze jeunes gens ont parcouru diverses rues en proférant les cris de Vive la république! et en chantant la Marseillaise. On sait que la population de ce quartier est principalement composée d'ouvriers qui, en assez grand nombre, ont suivi, en curieux, les chanteurs séditieux. Trois sergents de ville étant intervenus, ont été maltraités par les jeunes gens, qui ont pris la fuite à l'approche d'autres agents de police accourus au secours de leurs collègues.

Deux des perturbateurs seulement ont été arrêtés. L'un est étudiant en droit; l'autre est sous-chef dans une compagnie d'assurances. Ils ont été mis à la disposition du procureur impérial. La perquisition opérée à leur domicile a amené la saisie de papiers et d'imprimés qui ont été placés sous le scellé et mis à la disposition de l'autorité.

Cette affaire motive en ce moment une information judiciaire.

Nous apprenons qu'à la suite de l'instruction cinq nouvelles arrestations ont été faites dans le quartier latin.

POUR LES BAINS DE LA MER.—Le magnifique vapeur CREOLE partira samedi, 3 mars, après l'arrivée du train de Pontchartrain de 4 1/2 h. pour la baie St-Louis, la Passe Christian et les autres échelles, et reviendra de Pascagoula dimanche soir. Le Créole est commandé par le capitaine Charles Walker, dont la grande expérience de cette côte doit inspirer toute confiance aux passagers. On verra aux annonces où il faut s'adresser pour avoir de plus amples renseignements.

CIRQUE DE STONE, ROSSTON & MURRAY.—Les représentations de jour au grand Cirque de Stone, Rosston & Murray auront lieu, non pas à deux heures de l'après-midi, comme on l'avait d'abord annoncé, mais à onze heures et demie du matin.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 28 février 1866.

Nous n'avons aucun changement important à constater. Le coton a trouvé encore plus d'acheteurs qu'hier et il s'en est vendu 3700 balles à des prix pleins. Les facteurs sont plus exigeants à cause de la faible quantité reçue et de la perspective d'une diminution. Les 6000 balles vendues hier et aujourd'hui agrandissent la base du change, mais comme il s'est fait peu de ventes pour le Nord, c'est principalement le nombre de traites étrangères qui s'accroîtra.

L'or s'est ouvert calme aux cours d'hier soir, (135 3/4 à 136) et, après une demande très modérée, a clos aux mêmes prix. Les transactions embrassent $11,000 à 135 1/4; $3000 à 135 1/2; $4000, $6000, $15,000, $15,000 et $30,000 à 135 3/4; $2,400, en deux lots, $1,500, $3000 et deux lots de $4000 à 136. $25,000 en checks (pour de l'or) à New York, se sont vendues à 1/8. Aucune vente digne de marque dans l'argent; les piastres mexicaines ont été un peu en demande à 137. Les piastres américaines n'ont point varié; les courtiers ont donné 130 des petites sommes en demi-piastres américaines et ont vendu à 133 à 134.

Les opérations de change étranger ont été arrêtées par le 1/4 à 1/2 de plus que ne voulaient payer les acheteurs.

Les ventes de sterling comprennent, néanmoins, 1,000 livres à 145, 2,000, 3,500 et 15,000 à 145 1/2; 20,000 (4,000, 6,000 et 10,000) No. 1 à 146 1/4.

Il s'est vendu une forte somme de change commercial sur France à 3 88 3/4; 300,000 (50,000, 75,000, 75,000 et 100,000) No 1, à 3 87 1/2; 300,000 (50,000 et 150,000) de première classe à 3 86 1/4. Quelques petits montants de première classe se sont vendus à 3 85. Le sterling peut être coté à 145 à 146 1/4 les traites commerciales, 145 1/2 à 145 3/4 les bonnes clear, 146 à 146 1/4 et 146 3/4 le No 1 à première classe. Quelques détenteurs ont exigé 146 1/2 à 146 3/4.

Le change commercial sur France est coté à 3 88 3/4 à 3 86 1/4 le bon à première classe—Les banques tiennent le sterling à 148 et les francs à 3 82 1/2 à 3 80, mais l'une d'elles a, dit-on, tiré pour une somme ordinaire, à 147.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont tiré sur New-York à 1/4 d'escompte. Les transactions du dehors embrassent $15,000, à vue, sur New York, à 1/4 d'escompte $164,000 (50,000, 34,000 et 80,000) à 5/16, $65,000 (35,000, 25,000 et 35,000) à 3/8, $100,000 à une banque à 3/8 à 1/2, la plus grande partie à 3/8; $20,000, à trois jours de vue, à 1/2, $15,000, à quinze jours, à 1. On a refusé 3/8 du change sur Boston qui, pour une bonne signature, pourrait aisément se vendre à 7/16.

15 actions de la banque des Mechanics and Traders se sont vendues à $61; 100 des Waterworks à ——; 20 de la Compagnie du Gaz à $165; 50 de la Compagnie des Chemins de fer de la ville à $195. On a refusé $5 25 d'actions du Chemin de fer des Opelousas.

Quelques ventes d'actions de bons de la ville ont eu lieu à 90 1/2 à 91 les consolidés et à moins de 90 pour un lot. Les consolidés sont cotés à 89 1/2 à 91 et les émissions en faveur de chemins de fer, à 80 à 83, suivant les coupons. — Les "bleus" de la Louisiane, avec cinq coupons échus et non payés, sont tenus à 85, mais la dernière vente annoncée a eu lieu à 80.

Les billets de banque sont restés fermes. $5,000 de la banque de la Louisiane se sont vendus à 35 3/4 à la piastre.

—Nous cotons les billets de la banque de la Louisiane à 30 à 33 et 35 à 36 cents à la piastre;

Banque de l'Etat de la Louisiane à 71 à 73 et 75 à 76;

Banque des Marchands à 75 à 78 et 80 à 82;

Banque du Croissant à 80 à 83 et 85 à 86;

Banque de l'Union à 83 à 85 et 86 à 90;

Banque de la Nouvelle Orléans à 85 à 86 et 90 à 91.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 27 février 1866.

COTON.—Nous avons encore à parler d'une bonne demande, et bien que les facteurs en général se soient montrés fort exigeants, et qu'on ait continuellement plaint du peu d'extension de l'approvisionnement, les ventes ont cependant pu s'élever à 3,700 balles, prises par quinze courtiers, à des prix qui s'alignent avec les cotes extrêmes de nos dernières cotes: ordinary à 36 à 39 cts, good ordinary à 41, low middling à 42 à 43, middling à 44 à 46. Quelques personnes ont coté le good ordinary à 42 cts et le low middling à une amélioration encore, mais, comme il s'est fait plusieurs ventes à 40 cts pour la première de ces qualités et à 43 cts pour la dernière, nous n'avons pu changer nos chiffres.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	33529
Reçu aujourd'hui		845
précédemment		547324
		581698
Expédié aujourd'hui		1265
précédemment		445607
		446872
Stock en mains à bord de navires non expédiés		134917

SUCRE ET MÉLASSE.—Il n'y a pas eu d'arrivages depuis hier. Les approvisionnements de deux articles sont faibles, cependant les marchés n'en sont pas nombreuses; en outre, les basses descriptions sont calmes et trouvent difficilement preneurs. Les ventes de sucre, aujourd'hui, ont embrassé 24 boucauts à 12 1/4 cts la livre du bon commun de la vieille récolte, 14 1/4 cts pour le bon commun de la nouvelle, et 14 cts pour le bon commun à faire. Il ne s'est pas fait de ventes de mélasse de la Louisiane, le peu qui reste du marché est essentiellement de mauvaise [illegible] mélasse de Cuba, mais ces produits sont négligés et les détenteurs peuvent occasionnellement trouver à vendre mais en acceptant de bas prix. Un chargement de mélasse de Cuba a été vendu aujourd'hui à des conditions privées, mais qu'on dit comprendre de bas prix. Nous avons coté 45 à 47 cts le gallon.

CAFÉ.—Il s'est fait aujourd'hui quelques demandes pour la campagne et les vendeurs répondent 28 cts la livre pour le Rio ordinaire, 29 à 29 1/2 cts pour le fair et 30 cts pour le prime. Vente d'un lot de 64 sacs de prime à 30 cts, or. Nous cotons les lots ronds à 31 cts pour le prime et 30 3/4 cts pour le good fair, en or et droits payés. Stock en mains 11500 sacs.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS.—Ce jour marché a été calme à l'ouverture du mois et le commerce attendant des arrivages de l'Ouest plus nombreux et plus forts, le marché a été calme aujourd'hui et le mouvement s'est opéré sur une échelle limitée en grande partie par marchands.

FARINE.—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à environ 1600 barils, écoulés aux prix suivants: commune $8 75, fine, $9 25, superfine $9 50 à $9 75, extra $10 25 à 10 50, bonne extra $12 à 12 50 et extra de choix $12 75 à $13 le baril.

MAÏS.—Il y a un bon peu de demande aujourd'hui et il y en a cependant bien peu en mains et les ventes se sont bornées à 3000 sacs de mélangé à 90 cts le boisseau.

AVOINE.—En demande, mais l'insuffisance de la faiblesse des approvisionnements de cet article en restreint les ventes.—Il s'est vendu aujourd'hui 200 sacs à 72 1/2 cts et 75 cts le boisseau, montrant une hausse de 5 cts des prix d'hier.

SON.—Il n'y a eu moins que fort peu de son, et les prix ont éprouvé aujourd'hui une hausse de 10 cts.

FOIN.—Le marché est presque dépourvu de foin. Le prime de l'Ouest se vend $27 50 la ton. [illegible] et de commerçans en obtiennent $40 à $42 50 le tonneau.

SAINDOUX.—Il ne s'en est pas fait de ventes de longueur aujourd'hui. Les vendeurs d'hier et d'avant-hier ont eu lieu à 18 1/2 à 19 cts pour le prime en tierçons et 21 1/2 cts la livre pour l'article en barillets.

PORC.—Nous n'avons pas de ventes à rapporter, mais nous cotons les lots ronds de mess à $30 le baril. Les commerçans en obtiennent $31 à 31 50 le baril.

BACON.—Les approvisionnements de bacon sont peu de chose, mais la demande ne se fait que comme en détail et les commerçans y font face moyennant 15 cts la livre d'épaules, 20 à 21 cts pour les plats côtés ribbed, 22 à 22 1/2 cts pour les plats côtés désossés, 23 à 24 cts pour les jambons au naturel, 25 à 26 pour les jambons non couverts et curés au sucre, et 25 1/4 à 27 1/2 cts pour les jambons couverts.

WHISKY.—Le marché au whisky est calme et il ne s'en fait que des ventes bornées et en détail à $2 30 à $2 34 le gallon de rectifié.

BEURRE ET FROMAGE.—Le beurre du Nord est rare et en demande, mais le commun abonde et est calme; l'approvisionnement de fromage est peu de chose et l'article est en demande. Nous cotons le beurre du Nord 40 à 48 cts, celui de l'Ouest 21 à 23 cts. Le fromage, tant du Nord que de l'Ouest 21 à 23 cts et le Dairy anglais 23 à 26 cts la livre.

FRET.—Le marché au fret est calme et les taux sont de 3/4 cts la livre de coton sur steamer et sur navires à voiles pour New York; 7/8 cts sur steamer pour Boston, 11/16 d sur navires à voiles pour Liverpool et 1/4 d sur steamer, et 1 1/4 c sur navires à voiles pour le Havre et pour Brême.

Rien de plus n'a été rapporté.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 1er mars.

[illegible]

LOTERIE

Bureau Principal de VERMICELLIN, [illegible] FERSON No 4 [illegible]

DEMANDE.

ON demande deux BONNES MODISTES et SIX COUTURIERES EN ROBES, chez Mme Francoeur, rue du Canal, No 177. [illegible]

SLARK, STAUFFER & CO.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
QUINCAILLERIE,
FER, CLOUS, TOLE, CUIVRE, PEINTURES, HUILES, INSTRUMENTS ARATOIRES, &c.
Rue du Canal, No 71, Nlle-Orléans.
Agents de Sheet Slate Company et pour la vente [illegible] des meilleures fabriques.

Décédée hier matin, à 5 heures, MARIE CLEMENCE FIELD, épouse de James A. Blanc. Les amis des familles Blanc, Field, Reilly Blanchard et Vredenburgh sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, 1er mars, à 4 heures de l'après-midi.

Le corps est exposé chez son beau-frère, W. H. Vredenburg, rue de l'Esplanade, entre Rochebiave et d'Orgenois.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe solennelle sera célébrée jeudi 1er mars 1866, à huit heures du matin, pour le repos de l'âme de feu JEAN BRAQUET, à l'église des Jésuites, rue Baronne.

Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister. De la part de son épouse.

ATTENTION.

Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à la vente à l'encan, des propriétés améliorées et vagues de ville, situées dans le Troisième District de cette ville—Voir aux annonces.

Grande vente de Commerce.—Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de 400 caisses de chaussures de choix qui aura lieu aujourd'hui, à 11 heures du matin, aux salles d'encan de MM. E. Roger & Co, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée. Conditions à la vente.

L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan de vins, vermouth, absynthe, huile d'olive, sardines, amandes, noix, &c, qui doit avoir lieu aujourd'hui à 11 heures A. M., sur la Levée, parmi 35, Second District, du débarquement du navire Etoile de la Mer, de Marseille, par Bernard Terpin, encanteur.

La vente de vins en barriques et en caisses, etc., qui était annoncée pour samedi, le 3 mars, chez M. Leon Queyrouze, No 17 rue St-Louis, aura lieu vendredi, le 2 mars, à 10 heures précises.—Voir aux annonces.

Candle et thés—M. D. E. Morphy, encanteur, vend des candle et des thés, ce matin. Voir l'annonce.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer que J. O. NIXON sera candidat pour la place de Maire, devant la Convention du parti Démocrate National, par
SES NOMBREUX AMIS.

Parti National Démocrate.
COMITÉ EXECUTIF DE PAROISSE.
Nouvelle Orléans, 26 février 1866.

A une réunion du comité exécutif de la paroisse d'Orléans, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Il est résolu qu'afin de préparer une expression loyale et complète des sentiments de nos constituants démocrates et afin d'éviter toutes irrégularités, toute surprise, ou toute confusion, il est ordonné que les clubs démocrates des différents wards tiennent des élections de délégués à la CONVENTION DEMOCRATIQUE DE LA VILLE; la dite élection de délégués devra avoir lieu LUNDI SOIR, 5 mars 1866, entre 7 et 9 heures, et la Convention s'assemblera le MERCREDI, 7 mars 1866 à 7 heures du soir, au MECHANICS INSTITUTE; et la base de la représentation pour chaque ward sera la même que pour la répartition des membres de la Chambre des Représentants.

Résolu que lesdits commissaires à ladite élection seront les seuls juges des qualités de tous les votants lors de l'élection, et qu'il ne sera permis à aucune personne de voter à moins qu'elle ne soit reconnue comme membre du parti démocrate.

Résolu que nous ne reconnaissons aucun club autre que ceux qui ont été organisés à la dernière élection d'Etat, et que les officiers de ces clubs sont chargés de convoquer les membres dans le but d'élire des délégués.

JOHN B. CONWAY, président.
JOSEPH TAYLOR, secrétaire.

AU PUBLIC.

Les propriétaires de la Gazette Allemande annoncent à la clientèle du LOUISIANA STAATS ZEITUNG qu'ils ont acheté tous les droits et tout le matériel de ce journal et publieront dorénavant sous le titre de STAATS ZEITUNG, jusqu'à l'expiration de ces avis, sur la feuille double de la Gazette Allemande. Les personnes qui auraient une objection à l'arrangement entre les vendeurs et les acheteurs sont priées d'[illegible]
PFEIFFER & HASSINGER,
Propriétaires de la GAZETTE ALLEMANDE,
Rue du Camp, No 109

AVIS AUX CONSIGNATAIRES.

Le steamer MATAGORDA, arrivé de Philadelphie, est en débarquement au pied de la rue Julia—Les consignataires sont priés de venir payer leurs comptes de fret et recevoir leurs marchandises, [illegible] et non des dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
I. C. HARRIS
Au coin des rues Camp et Commune

FCO. PIZARRO MARTINEZ..........ANTONIO PALACIO.
MARTINEZ y PALACIO,
MERCANTES,
198........CALLE GRAVIER........198
SEGUNDO PISO
Nueva-Orleans.

BOURSE DES NEGOCIANTS.

Les souscripteurs au "Merchants' Exchange Fund" sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu, à la Chambre de Commerce, VENDREDI SOIR, à sept heures, afin d'adopter des mesures pour développer le cours de la souscription.
Par ordre,
ARTHUR C. WAUGH,
Sec. et Trés. de la Ch. de Commerce

Absinthe! Vins! Champagne! &c., &c.

75 caisses absinthe E. Pernod,
[illegible] vieux whiskey d'Irlande;
10 gallons Old Tom (genièvre de Londres);
[illegible] fromage de Gruyère;
[illegible] fromage de Hollande.
En débarquement du steamer Bolivar et à vendre par
PIAGGIO Frères
Rue de la Vieille-Levée, Nos 62 et 64.

AVIS.

ON demande immédiatement un JEUNE HOMME pour détail de grocerie. S'adresser rue St-Louis, No 132, [illegible] Bourgogne.
Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

AVIS.

LE soussigné, quittant la ville pour quelques mois pour cause de santé, prie les personnes qui lui ont confié des montres pour être raccommodées, de vouloir bien les retirer d'ici au 1er d'avril prochain. Il prie également ceux qui lui doivent de vouloir bien passer au compter.

Il profite de cette occasion pour recommander M. F. Henry Julienne, qui travaille pour lui depuis longtemps et qui a toujours été très satisfait. M. H. Julienne se charge de toute espèce d'ouvrage d'horlogerie à la même place, rue Bourbon No 147.
L. WANGLER.

Coal Oil. Coal Oil.
20 Bbls COAL OIL, qualité extra.
Venant d'être reçus.
—AUSSI—
75 BARRIS CREOLE.
A vendre par E. PINAC & Co,
245 et 247, Vieille Levée, encoig. St-Philippe.

Société de Bienfaisance des Enfants de Marie.

Les demoiselles sociétaires et toutes les personnes qui font partie de cette Société, sont invitées à assister à la messe qui se dira pour la Société à la chapelle de [illegible] SAMEDI prochain, 3 mars, à neuf heures du matin. A près la messe il y aura réunion des sociétaires [illegible] de payer les cotisations [illegible] pour la Société.
J. P. TURGIS, prêtre,
Directeur de l'œuvre.

AVERTISSEMENT.

Le public est prévenu de ne point acheter un MAUVAIS WHISKEY qu'on prétend être le célèbre ROSE WHISKEY de Boyle, Miller & Co, de Cincinnati.

C'est une vile imitation du véritable article; il est fait de rhum, et n'est jamais venu de Cincinnati.

La marque est telle que les acheteurs peuvent aisément s'y laisser prendre; c'est un fac simile de la véritable, excepté que le nom de Boyler, Miller & Co. figure au lieu de celui de Boyle, Miller & Co. Les fabricants se mettent à l'abri d'une poursuite en ne se servant pas de toute la marque d'une fabrique célèbre. Le public est averti de se tenir en garde contre cette coupable tentative de nuire à la vente et à la réputation de l'excellent whiskey connu sous le nom de Boyle's Rose Whiskey, Cincinnati.
S. H. KENNEDY & Co, Agents de
BOYLE, MILLER & CO,
Cincinnati.

PERDU.

UN BRACELET, forme ovale, en mat, avec deux médaillons sur le pourtour, a été perdu hier, soit rue St-Charles, soit rue du Canal, entre Bourbon et Royale. Ce bracelet porte gravé le nom de sa propriétaire, "Annette Gérard, [illegible]"
Bonne récompense.
La rapporter au No 11, rue Bourbon.

FONDERIE DE LEEDS,
(ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes toujours prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dessécher, des moulins à scie, des presses à coton, des vis Newell, des bouches à fourneaux, des grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud.
LEEDS & Co.

GEO. H. DUNBAR,
LIQUORISTE,
FABRICANT DE LIQUEURS,
........RUE ST-LOUIS........3
Nlle-Orléans.
ANISETTE....CURACAO....MARASQUIN.
Liqueurs françaises de tous genres.

VACCINATION.

MME FERARI informe sa clientèle qu'elle vaccine chez elle les mercredis et jeudis de chaque semaine, de midi à 2 heures. Elle rappelle en même temps aux dames qu'elle continue à soigner tous ses clients [illegible].

Visites en ville et à son domicile, rue des Remparts 146 entre Toulouse et St Pierre.

Oiseaux Chanteurs. Oiseaux Chanteurs.
CINQ CENTS OISEAUX CHANTEURS.

AUX Dames et aux Messieurs.—Une grande variété d'oiseaux chanteurs et siffleurs vient d'arriver d'Europe. Des serins, les meilleurs chanteurs qu'on ait encore vus en cette ville; quelques serins extraordinaires de Belgique; des bouvreuils sifflant des valses, des polkas et des airs d'opéra; le célèbre rossignol d'Europe; les cages des fauvettes et de nouveaux genres. A vendre au No 40 de la rue St Louis, au-dessous de l'Hôtel St Louis.

AGENCE D'IMMIGRATION,
24, RUE DE L'UNION,
Nlle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ, annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde, soit de la Chine.

Manufacture de Parfumerie
A LA CORBEILLE DE FLEURS,
54, RUE DE CHARTRES.

MM. FONTAINE & BOUVIER ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin de parfumerie au No 54, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent en vente des parfumeries des premières maisons de Paris et de Londres, telles que:

Lubin, Pinaud, Violet, Société Hygiénique, L'Advenant, Monpelas, Guerlain, Coudray, &c., &c.

Toutes ces parfumeries, fraîchement déballées, sont offertes au public à des prix incroyables de bon marché.

Toutes ces marchandises sont de première qualité, savoir:
EAU DE COLOGNE,
EAU DE VIE LAVANDE,
VINAIGRE DE TOILETTE,
SACHETS pour le mouchoir,
SAVONS et COSMETIQUES,
HUILE et POMMADE pour les cheveux,
PEIGNES et BROSSES de toute qualité, et assortiment de toilette en général.
Dépôt général de la célèbre teinture de Simond.
On trouvera les mêmes articles à leur autre magasin, rue Ste-Anne, No 43.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir voir les assortiments avant de faire leurs emplettes ailleurs.
FONTAINE & BOUVIER.

ASILE DE STE-CROIX.

LES Sœurs de Ste-Croix organisent en ce moment une loterie au bénéfice de l'Asile des Orphelins, situé à l'angle des rues Bienville et Acosta, Troisième District. Cet hospice, dont les pensionnaires augmentent tous les jours, a un urgent besoin de secours. Les Sœurs comptent, comme de coutume, sur la générosité du public et sur la charité sincère des habitants de la Nouvelle-Orléans. Elles recevront avec reconnaissance les dons qu'on voudra bien leur adresser. L'époque de l'ouverture de la loterie sera indiquée plus tard.

AVIS.

AVIS est donné qu'il sera fait une demande pour le renouvellement des certificats suivants qui ont été perdus ou égarés:

Le certificat No 32 pour 120 actions du Polk County Copper Company, sur lesquelles $150 par action ont été payés. Les dites actions ont été émises en faveur de George W. Parker. Le certificat No 21 du "Variété Association," sur lequel $200 ont été payés. Le dit certificat a été émis en faveur de George W. Parker.
L. F. GENERES.
Administrateur de la succession de Geo. W. Parker.

$100,000
DE MELODEONS, MONTRES, PLAQUE, BIJOUX, A $1 L'ARTICLE.
AU GRAND
MAGASIN DE CADEAUX
De No 25 COMMERCIAL PLACE,
entre les rues Camp et St-Charles.
Manière dont se fait la vente.

Nous vous vendrons une enveloppe pour 25 cents, (ou cinq pour une piastre); elle renferme une photographie et quelque autre jolie gravure et une carte, qui vous permet de vendre un des articles de notre immense stock à UNE PIASTRE; l'objet peut être un joli article de $20; un bailler plaqué valant de $2 à $10; des montres, des mélodéons de $125, ou un article quelconque du magasin.

Nous avons le plus grand assortiment de couverts en plaqué qu'il y ait à la Nlle Orléans et chaque article est garanti.

Nous appelons l'attention des dames sur notre magasin du No 25 COMMERCIAL PLACE. Entrée par la rue du Camp.

Nous donnons journellement plus de cadeaux précieux qu'aucun autre établissement de la ville. Venez voir le No 25 DU COMMERCIAL PLACE.

C'est l'endroit où vous êtes sûrs de recevoir la valeur de votre argent.
COMMERCIAL PLACE, No 25. Venez voir.
Venez à la grande vente du No 25.
Le magasin est toujours ouvert après la clôture des théâtres, et nous recevons ceux qui en sortent.
Cinq enveloppes pour une piastre!
Les ordres sont l'objet d'une attention particulière.
Adressez-vous à FRYE & CO.,
Boîte 61, Bureau de Poste, Nlle Orléans Lne
Vente en gros et en détail.

TRAITES A VUE ou à TERME
SUR LE
COMPTOIR D'ESCOMPTE
DE PARIS,
A vendre par L. GRAND & CO.
6 rue Carondelet.

Le Docteur M. ESCOUBAS,
de la Faculté de médecine de MONTPELLIER
Rue Royale, No 143, entre St-Pierre et Toulouse
Consultations, de midi à une heure.

M. ESCOUBAS pratique la médecine depuis vingt-sept ans, 14 ans en France, 12 ans à la Nlle Orléans, un an au Mexique. Il offre ses meilleures garanties au public tant au point de vue des connaissances qu'exige cette branche que sous le rapport de la soumission aux devoirs [illegible] l'accomplissement des devoirs délicats qu'impose cette profession.

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1866.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée le 5 janvier 1866, des propositions cachetées seront reçues, au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, No 36, jusqu'à jeudi, 15 mars prochain inclusivement pour le bail, pour une période n'excédant pas douze mois, du Canal Carondelet, des bateaux à draguer des chemins et des bâtisses, [illegible] à percevoir le péage sur le Canal, le Bayou St Jean et le chemin du [illegible] [illegible]
LOUIS GAGNET, secrétaire.

DIVERS........DIVERS
A VENDRE.
50 barils FARINE, extra et superfine,
50 do FARINE DE MAIS,
50 do HARICOTS BLANCS de choix,
50 do POMMES SECHES,
50 do vieux WHISKY Bourbon,
50 do PORC-MESS,
50 do PORC-PRIME,
10 boucauts PLATS-COTES DESOSSES, de Bos.
10 tierçons JAMBONS passés au sucre, de Bos.,
10 rouleaux TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde,
50 rouleaux CORDE faite à la machine,
50 sacs SACS EN PITRE,
500 BURLAPS, 4 boisseaux,
500 SACS EN PITRE, de seconde main,
50 caisses CIDRE-CHAMPAGNE,
15 boîtes THÉS assortis
10 saumons PLOMB.
ETHELL & THOMAS
Rue Poydras No 165.

En Débarquement
de "l'Etoile de la Mer."
100 paniers HUILE d'olive "Flagniol" grandes et petites bouteilles.
8 caisses PETITS POIS fins de "Briant."
5 do CHAMPIGNONS do
A vendre par HENRI VALETON & Co
27, 29 et 31, rue Bienville.

Vermouth, Muscat, Vins, Savon, Amandes
CENT CINQUANTE caisses vermouth marque Noilly, Prat & Co,
[illegible] do vin muscat,
[illegible] barriques vin d'Oporto et de Madère.
[illegible] do savon de Castille.
20 balles amandes de Languedoc.
En débarquement de la barque Etoile de la Mer, arrivée de Marseille, à vendre par
PIAGGIO FRERES
Rue de la Vieille Levée No 62 et 64.

$25 DE RECOMPENSE.
PORTEFEUILLE PERDU.

PERDU, dans la soirée du dimanche 25 février, dans le trajet de la rue St-Ferdinand au théâtre de l'Opéra, et de là à la rue du Canal par les Remparts jusqu'à la rue des Champs-Elysées, par le chemin de fer de la ville, un PORTEFEUILLE contenant: 12 billets des Etats-Unis de cinq piastres chacun, deux billets de vingt-cinq piastres chacun ainsi que [illegible] La personne qui rapportera le portefeuille avec son contenu au bureau de l'ABEILLE, recevra la susdite récompense.

Liquidation Positive.

A dater du premier mars prochain jusqu'au premier mai suivant, je vendrai tout le contenu de mon magasin (consistant en bijoux, montres, &c, &c) Je demanderai pour prix la valeur de ces objets en or, et je recevrai en paiement (au pair) les billets ayant cours de sorte que les prix se trouveront ainsi réduits de quarante pour cent.

Toutes les personnes qui m'ont remis des montres ou des bijoux, pour être réparés, sont priées de les reprendre avant le premier du mois de mai prochain.

Ceux à qui je puis devoir, ainsi que ceux qui me doivent, sont priés de passer à mon magasin, rue Royale, 120, (avant le premier du mois de mai prochain), pour régler leurs comptes.
LOUIS MUH.

Pharmacie à vendre.

UNE PHARMACIE établie depuis QUINZE ANS au même local, bien achalandée et faisant de bonnes affaires, est offerte en vente pour cause de départ. Les termes et conditions sont avantageux. S'adresser à
Hoag Gutierrez, encanteur,
No. 24 Rue de Chartres.

Piano à vendre.

A VENDRE à l'amiable UN PIANO en bois de rose, système en fer de Jules Faivre, ayant eu un de service seulement. On peut l'examiner et l'essayer en s'adressant au bureau du soussigné.
Hoag Gutierrez, encanteur,
No. 24 Rue de Chartres.

TAXES DE VILLE.
BUREAU DU TRESORIER
23 février 1866.

LES TAXES DE VILLE de 1866 sur les propriétés foncières et mobilières seront dues et devront être payées, à ce bureau
LE 1ER MARS PROCHAIN.

Le soussigné appelle l'attention des contribuables sur le fait qu'il a en main et doit percevoir le montant de plus de DIX-NEUF MILLE COMPTES.

Il est clair, du moins pour lui, que tous ces comptes ne peuvent pas être livrés en quelques jours et qu'une majorité des citoyens en renvoie le paiement jusqu'aux derniers jours qu'accorde la loi, beaucoup d'entre eux courent par le temps de s'acquitter et seront obligés de payer entre les mains de l'avocat de la ville, AVEC LES FRAIS. Le soussigné recommande fortement aux contribuables de vouloir acquitter le plus tôt possible.
J. S. WALTON,
Trésorier de la ville.

Avis aux constructeurs.
BOIS DE PLANCHE ET CHARPENTE.

A VENDRE, en gros et en détail, à l'angle de la rue Toulouse et Franklin, Vieux Bassin—
100,000 pieds planches un pouce,
50,000 planches ceiling et volighes rabotées,
50,000 poteaux de toutes dimensions.
MM. les entrepreneurs et expéditeurs sont invités à visiter mon chantier, tous les ordres qui me seront confiés seront expédiés sans retard.
J. JOURT.

Poêle à vapeur à l'Huile de Pétrole.
AVEC LUMIERE,
La plus grande Merveille du Siècle.

Exposé pendant les heures d'affaires, et en pleine opération comme fourneau de cuisine, à cinq heures du matin.

Au No 166, rue du Camp, coin Poydras.
Les dames sont invitées à venir visiter ce poêle.

GROCERIE A VENDRE.

A vendre pour cause de départ, une GROCERIE située à l'angle des rues Hospice et Amour, Troisième District. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

BALANCES, ... BALANCES.
BALANCES PATENTEES A FLEAUX,
DE DEARBORN,
Complètes, à crochets de coton &c.
A vendre par L. F. BERJE,
Rue de la Commune, No 170,
Coin Carondelet, au premier.

ENTREPOTS DE VIN.
A LOUER.—De grands et bons entrepôts de vin. S'adresser au No 279 de la rue de Chartres.

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, de Reims.

LE soussigné est [illegible] agents pour la vente [illegible]
COUTURIE FRERES
97, rue Vieille

CESAIRE FASSY,
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de Vins, Eaux-de-vie, &c.
ET
MARCHAND EN BOIS-MERRAINS,
103, rue de la Levée,
Nouvelle-Orléans.

MANUFACTURE
DE
PARFUMERIE ET SAVON
DE TOILETTE.
RUE CHARTRES, NO. 103

Nous appelons l'attention des marchands sur notre vaste assortiment, savoir:

75 différents modèles de SAVON DE TOILETTE, formes et couleurs variées, depuis 20 cents la douzaine à $4.

25 différents modèles de POMMADE, depuis $1 jusqu'à $15 la douzaine.

50 modèles EAU DE COLOGNE de $1 jusqu'à $15.

75 différents modèles d'HUILES parfumées,

75 do de d'EXTRAITS d'odeurs variés.

Aussi tous les articles de parfumerie,
—TELS QUE—
Eau de Lavande, Vinaigre de toilette, Blanc de Lys, &c, &c.

et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Aussi un vaste assortiment de Dénéfices bains, Brosses à dents, &c, &c.
A. DOUSSAN & JACQUIER.

"ETOILE DE LA MER"
Arrivé de Marseille.
En débarquement—
1000 caisses CAPRES, OLIVES, CORNICHONS et
1500 paniers HUILE FLAGNIOL, VERITABLE,
200 caisses VERMOUTH, Noilly, Prat & Co.,
200 caisses ABSYNTHE, do do
200 caisses VIN MUSCAT, do do
150 caisses do do do de qualité sup.
150 quarts VIN ROUGE, Bergasse et Cotte,
150 quarts VIN PORTO F. Durand,
150 quarts VIN MADERE, F. Vallette,
50 caisses KIRSHENWASSER, Noilly, Prat Co.,
50 caisses CASSIS et PUNCH AU RUM, do
100 caisses LIQUEURS assorties, extra 1/2 carafe,
100 caisses EAU DE FLEURS D'ORANGER.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
65, Vieille Levée.

DIVERS! DIVERS!! DIVERS!!!

200 barils pommes,
50 boucauts épaules vertes,
10 do do fumées,
30 tierçons jambons passés au sucre;
10 do graisse 1re qualité;
100 kits maquereaux No 1;
100 barils do do;
20 do vinaigre de vin blanc;
20 do do cidre;
100 caisses chandelles de [illegible], 14 oz.;
30 do do do 16
75 barils whisky, vieux Bourbon;
30 do do rectifié;
20 do huile de charbon,
200 petites caisses tabac à chiquer, qualités assorties;
25 barils sucre de la Louisiane;
25 barils café do do
200 demi-balles de foin;
100 caisses savon;
500 sacs sel de Liverpool fin et demi-gros;
Café, riz, &c, &c.
A vendre par J. B. VANHORN,
Nos 66, 68, 70, 72 rue des Magasins, encoignure Poydras.
Nlle-Orléans, 28 février 1866.

GRAND MAGASIN
DE VENTE DE CADEAUX
ET
LIVRES CONVENABLES
POUR CADEAUX.
N. W. MANNING & CO.,
Au coin des rues Royale et Conti,
NOUVELLE-ORLEANS.

$25,000 de montres, bijoux, argenterie plaquée, plumes en or, albums photographiques, portefeuilles, porte-monnaie de Dames et de Messieurs, couteaux de poche et canifs, livres, bibles, et familles et autres bibles, gravures, photographies, livres pour enfants et différents autres objets—le tout à VENDRE A $1, d'après ce
Mode de vente.

Des photographies des principaux généraux et d'autres personnages distingués et une annonce contenant un des articles du magasin sont placées dans des enveloppes cachetées et bien mêlées; une de ces enveloppes sera vendue 25 cents [illegible] 12 pour deux piastres. 30 pour quatre piastres, et cinq piastres [illegible] pour quinze piastres.

En recevant la photographie vous verrez ce que vous pouvez avoir et vous vous déciderez à voir [illegible] vous devez ou ne devez pas prendre l'objet. Adressez-vous à
N. W. MANNING & CO.
Bureau de Poste Boîte 1333,
Nlle Orléans, Lne.

Nous donnerons un objet avec chaque livre ou album vendu en détail. Nous vendrons en détail comme d'habitude une nombreuse collection de livres, albums, &c., [illegible] BON MARCHÉ, SINON A MEILLEUR MARCHÉ que dans toute autre maison de la ville. [illegible]

COMPAGNIE DE METIER
A TISSER
de la Nouvelle-Orléans.

PLANTEURS! VEILLEZ A VOS INTÉRÊTS
Et ne manquez pas de venir au
No 114 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans,
Pour y voir fonctionner
LE METIER A LA MAIN.
Automoteur Perfectionné de Mendenhall.

Il a de grands avantages sur les autres métiers: il est plus simple et plus durable; on en comprend plus facilement le mécanisme; il est plus sûr.

Les Planteurs peuvent être indépendants
EN
Tissant sur le METIER PERFECTIONNÉ DE MENDENHALL tout le linge qui se porte chez eux.

On peut tisser de 15 à 30 YARDES PAR JOUR à l'aide de ce métier qui tisse aussi vite qu'aucun métier de fabrique. On peut économiser, en s'en servant, la moitié du coût des vêtements d'une famille. On peut gagner de $5 à $10 par jour.

Les pièces dont il se compose SE CHANGENT D'ELLES-MÊMES. Il tisse les jeans, les satinets, le linsey, les couvertures, le drap double mil, différentes sortes d'étoffes à rôles, le lin, le coton, la flanelle ou la laine, les étoffes à sacs, à serviettes, le linge de table, les jupons Balmoral, les tapis de laine, toile et chanvre.

Il est petit, propre et léger.

Pas plus grand qu'une table à manger ordinaire; le travail en est parfait, les matériaux en sont bons, il est bien verni. Il est très simple et on en comprend facilement le mécanisme. Tout s'y fait en TOURNANT UN CRAN.

Pour plus de détails, les prix, les circulaires descriptives, les échantillons, s'adresser, (avec le timbre) à
COON & BRANDRIFF,
Rue St-Charles, No 114, Nlle-Orléans.

Sucre blanc de la Havane.
150 CAISSES,
A vendre par OSCAR BERCIER & Co.
42 & 44 Vieille-Levée.

Les Punch-romain et jugez pour vous-même.
AMERICAN AROMATIC BITTER CORDIAL.

CE cordial aromatique amer dont la saveur et l'arôme des plus suaves ne sauraient être surpassés, est le meilleur stomachique et tonique dans tous les cas de débilité générale, et dans toutes les affections nerveuses et du foie; il rétablit l'appétit, donne de la vigueur aux fonctions de l'estomac, et par cela prévient la gastrite, maladie souvent déterminée par des indigestions fréquentes, chose manifeste dans tous les climats chauds et humides.

La manière de prendre cet amer délicieux se trouve sur l'étiquette que porte chaque bouteille, lesquelles sont scellées de ma propre main pour empêcher la contre-façon. Tout le monde peut en prendre, depuis l'enfant jusqu'aux plus âgés des deux sexes, cet amer est à la fois bienfaisant pour tous les rapports, et on ne peut plus agréable au palais.

Ce dit cordial amer a été trouvé bien supérieur à tous les autres amers connus, par les médecins et autres bons juges; il s'est frayé son chemin de lui-même et s'est propagé partout et fort loin sans jamais avoir occupé des douzaines de colonnes dans les gazettes, et ni eu de HUMBUG DES PLACARDS à tous les coins de rue et tout le long des grands chemins, et contre les palissades de tous les quartiers populeux de la ville entière.
A. A. PEYCHAUD, pharmacien,
No 29, rue Royale.

P. S. On l'obtient toujours au No ci-dessus et chez les seuls agents Crafts à Street, general commission merchants, No 29, Natchez street.

ENTREPOT DE TAPIS,
No 19........RUE DE CHARTRES........No 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que:
MEDAILLONS velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches et à carreaux, &c.,
TOILE CIREE [illegible]
couvertures de table et de piano, [illegible]
A. BROUSSEAU.

Bureau de Prêts
A l'instar des bureaux de Paris,
Rue St Charles, No 55,
Bureau de devant, au premier, entre les rues Gravier et Union.
J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est ouvert à un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur sont faits nulle part.

Il avance de l'argent sur les montres en or et en argent, les diamants, l'orfèvrerie, les bijoux et les effets en général; sur les bons, les actions, les reçus, les papiers en portefeuilles, &c.

Prêts en tout temps, à la semaine sur marchandises.

M. J. HART a pris des mesures pour que les personnes qui déposent des articles à son bureau puissent les recevoir à New-York, Cincinnati, Louisville, &c., au même prix que les principales villes de l'Union.

Le bureau est ouvert de sept heures du matin à huit heures du soir.

BOIS DE CHAUFFAGE
de chêne, pin, frêne, [illegible] et cyprès.
2,000 CORDES à vendre en gros et au détail [illegible]
[illegible]

W. H. Nemeau.....Jules Bernard.....D. B. Penn
JOHNSON, BERNARD & PENN
Fondés de pouvoir
ET
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
188........Rue de la Commune........188.

MARCHANDISES
SECHES.

A. STURZENEGGER & CO.,
25.....RUE DES MAGASINS.....25
VIENNENT D'OUVRIR
LEURS
Marchandises de Printemps,
ET VENDRONT AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES:
CALICO IMPRIMÉ à fond blanc, 7/8 et 9/8;
JACONAT FRANÇAIS ET ANGLAIS;
ORGANDIES do do
GINGHAMS SUISSES à carreaux;
do do unis,
GRENADINE NOUVEAUTÉ;
BAREGE do
MOZAMBIQUE;
CREPE;
ALPACCA,
ET UN GRAND ASSORTIMENT DE SOIE NOIRE

COTONNADE FRANÇAISE unie;
do ATTAKAPAS;
do FAÇONNÉE;
LISTADOS Blancs et Bleus;
COUTILS Unis et Façonnés.

BONNETERIE FRANÇAISE, ANGLAISE ET ALLEMANDE,
CHEMISES FRANÇAISES ET ANGLAISES;
CORSETS FRANÇAIS ET ALLEMANDS;
MOUCHOIRS MADRAS, en couleur, Puce, Bleu et Noir.

TOILE UNIE par pièces de 12 1/2, 16 et 25 yards;
MOUCHOIRS OURLÉS
SERVIETTES OUVRÉES
NAPPES ET SERVIETTES DAMASSÉES;
SERVIETTES Communes et CRASH;

UN GRAND ASSORTIMENT DE
MOUSSELINE FRANÇAISE ET SUISSE de 5/4 à 8/4;
NAINSOOK UNI, à raies et à carreaux;
MULL-MULL,
BATISTE UNIE,
JACONAT UNI,
BRILLANTÉ
MOUSSELINE pour Mosquito-Bars;
MOUSSELINE Damassée et à Carreaux;

AUSSI—UN GRAND ASSORTIMENT DE
MARCHANDISES AMERICAINES,
TELLES QUE:
CALICOS D'ÉTÉ imprimés, 6/4 et 7/8;
COTONNADE RIPKA,
COTONS Écrus et Blancs;
DUCK;
TICKINGS;
OSNABOURGS rayés;
do à carreaux;
DENIMS, &c.

FILÉS DE GEORGIE du No 6 à 12;
SHIRTINGS DE LA GEORGIE;
SHEETINGS do

UNE CONSIGNATION DE MERCERIE ASSORTIE ET DE VARIETES

Attendu par steamer "Gambia", de Liverpool;
UN GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET CASIMIRS D'ÉTÉ;
SOIE NOIRE ET SATIN DE CHINE;
JACONAT NOUVEAUTÉ Français et Anglais;
BAREGE POUR VOILES;
ROUGES D'ANDRINOPLE;
BOBINETS;
PARAPLUIES OMBRELLES ET EN-TOUT-CAS.

PERDU

UN certificat pour 25 actions du fond capital de la Banque de la Louisiane, transférée par Samuel Smith & Co à G. Bonban, le 2 février 1857. On se rappelle par le numéro. Demande pour duplicata sera faite [illegible]
FRED. BYRING,
Curateur de la succession G. Bonban.

MIEL DE LA HAVANE.
15 barils MIEL DE LA HAVANE, importé directement, et à vendre par
CUSACHS & OGDEN,
enc. Royale et St-Philippe.

BEURRE DE CACAO.
200 livres BEURRE DE CACAO, importé directement de la Havane. A vendre par
CUSACHS & OGDEN,
enc. Royale & St-Philippe.

CHARPIE ESPAGNOLE
ET MANAJU.
100 livres CHARPIE ESPAGNOLE,
100 livres MANAJU,
Importés directement de la Havane par
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St. Philippe.

DROGUES, MEDICAMENTS,
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE
Des articles pour TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grosseurs, grandeurs et qualités.

C. RAVELET & FILS,
66......RUE DE LA DOUANE......66
IMPORTATION
RÉELLEMENT DIRECTE.

Grand choix de BELLES NOUVEAUTÉS ET ARTICLES DE FANTAISIE reçus d'Europe par les derniers arrivages.
TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX.

AVIS AUX CONTRIBUABLES—TAXES D'ETAT.

Les contribuables du Premier District, ville de la Nouvelle Orléans, sont par les présentes notifiés que les taxes assessées sur les contrôles de 1865, sont maintenant dues et payables au bureau du soussigné, chambre No 5, au rez-de-chaussée, Hôtel-de-Ville, où on peut le trouver tous les jours excepté les Dimanches, de 9 A. M. à 3 heures P. M., pour la perception des dites taxes.
W. T. STOCKER,
Percepteur de Taxes d'Etat, Premier District, N. O.

City National Bank.
Nlle-Orléans, 12 février 1866.

A une assemblée régulière des Directeurs de cette Banque, N. T. N. ROBINSON a été élu caissier à l'unanimité.
G. W. COCKRAN,
Président.

Compagnie de Navigation à vapeur entre la Nlle-Orléans et le Texas.

Des souscriptions au fonds capital de la compagnie ci-dessus seront reçues dans nos bureaux à partir de LUNDI, 6 novembre.
PIKE, LAPEYRE & BROTHERS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE GERMANIA de la Nouvelle-Orléans.
AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT à l'article 4 de la charte de la Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans, une élection de vingt-quatre directeurs de la dite compagnie, lesquels resteront en fonction jusqu'au deuxième lundi d'Avril 1867, aura lieu dans cette ville le SAMEDI 3 mars prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au bureau de D. Michel, rue Gravier No 135, sous la surveillance des inspecteurs suivants:
GEORGE DIRMEYER.
CHARLES BENDIX.
HENRY GERTLING.

Département des Travaux Hydrauliques.
Banque du Commerce de la Nlle Orléans.
3 février 1866

UNE élection de six Directeurs de cette compagnie, pour un an, à partir du 1er lundi de mars prochain, aura lieu au bureau No 30 rue Poydras, le lundi, 5 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
S. E. PERCY,
Secrétaire.

LEON QUEYROUZE,
MARCHAND DE GROCERIES
EN GROS
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie &c.
17........Rue St-Louis........17
Nouvelle-Orléans.

AVIS.

LE soussigné, Marchand-Commissionnaire à la Nouvelle-Ibérie, se charge de la vente de toutes sortes de marchandises par commission. Il sollicite respectueusement le patronage du public et de ses amis.
T. BOUTTÉ,
Rue Dumaine, Nlle-Ibérie.

MISCHE & CO.
(Successeurs de BARRETT & HUBER),
MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CORDIAUX EN GROS
Rue Poydras, No. 71.

OFFRENT constamment un très grand assortiment de vins, liqueurs et cordiaux—importés et imitation—qu'ils offrent aux marchands et qu'ils vendront aux plus bas prix. Les ordres de la campagne sont remplis avec promptitude.

CORS, OIGNONS, ONGLES DEFORMÉS, BON [illegible] LES ARTICULATIONS, [illegible] par le Dr. S. M. BARNETT, chirurgien pédicure, rue CANAL No 166. [illegible]

N. JOSNIS,
Agent général pour la vente et l'achat des PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, TERRAINS NUS, Habitations et terres en général.
Bureau, [illegible] de la Bourse, No 6, [illegible]

AVIS.
BUREAU DE L'AUDITEUR
Etat de la Louisiane,
Nouvelle Orléans, 21 février 1866.

L'ACTE pour pourvoir à la prompte perception de la taxe sur les ventes et les recettes brutes étant devenue loi, toutes les personnes qui exercent un commerce, profession, ou un métier dans les limites de la ville de la Nlle-Orléans, sont averties que le montant de la dite taxe sur toutes les ventes et recettes brutes, du 1er juillet au 31 décembre 1865, est du et doit être payé au Trésorier d'Etat—à défaut de quoi il sera ajouté vingt pour cent au montant de la taxe due. Ce bureau fournira des formes en blanc.
H. PERALTA,
Auditeur.

Huile!! Sardines! Fromages! Vins!!!
1,500 paniers d'HUILE d'olive, Flagniol, Possel Fils, en grandes et demi-bouteilles;
100 caisses SARDINES à l'huile 1/4 boîtes,
do do do 1/2 do
150 caisses FROMAGE de Roquefort,
30 boucauts FROMAGE de Gruyère, J. L. Merlin,
300 barriques VIN rouge et blanc, Boysenc & Gauthier,
1000 caisses VIN rouge et blanc, Boysenc & Gauthier,
300 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co,
200 caisses VIN blanc Haut Sauterne,
300 caisses SAVON de Marseille,
25 1/4 de pipe MADERE et Porto,
200 caisses MACARONI d'Italie,
40 estagnons EAU fleur d'oranger d'Italie
30 boucauts LIGNES et FICELLE tressées
A vendre par ANT CANATA
9 et 11 Rue Jefferson.

COLLEGE DE COMMERCE ET DE TELEGRAPHIE DE BRYANT, STRATTON & CHAPMAN,
Rue Carondelet, No 33, Nlle-Orléans, Lne.

LE cours embrasse la calligraphie, la télégraphie, la tenue des livres, la loi commerciale, les calculs, en un mot tout ce qui a trait au commerce et à la télégraphie, à l'aide de banques, bureaux de télégraphe.

Le droit acquis d'assister aux cours donne l'entrée dans quarante-cinq collèges.

Il y a des classes du soir pour ceux qui ne peuvent y assister dans la journée.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau du collège ou envoyez demander le journal du collège.

GEO. G. GARNER, marchand de comestibles en gros et marchand commissionnaire, rue de la Commune No 69, ou rue du Canal No 48, s'étant associé les services de MM. GOODRICH et CHS. R. BAILEY, se dévouent marchands de comestibles en gros et marchands commissionnaires de ces derniers et de la Vie, pour recevoir tous les ordres, pour familles et habitations, aux prix des plus bas.

CIGARES DE LA HAVANE.

EN débarquement du steamer Mexico, et la goélette Salvador, arrivés de la Havane—
100,000 CIGARES de marques et formes assorties,
10,000 paquets à cigarettes, La Honradez,
A vendre par E. TROISGROS,
Strict 37, rue Douane,
entre Chartres et Vieille Levée.

AVIS!

UN Français et sa dame, arrivant d'Europe, offrent leurs services: le mari, pour tenir une comptabilité, surveiller une exploitation, soit agricole, soit industrielle, ou pour tout autre emploi. La dame, pour donner des leçons de français et de musique ainsi que la charge de surveiller les enfants.
120 rue Royale, chez Mme MAZUC.

CHARLES LOEFFLER.
Poseur d'installations de Gaz.
Rue de Chartres, No 129, entre les rues St-Louis et Toulouse.

A constamment en magasin—candélabres, branches, etc., pour gaz et huile de charbon, tuyaux et installations de gaz; globes et abat-jour.
Les ordres transmis de la campagne sont remplis avec soin.

DEMANDE.

On demande deux personnes capables de coudre avec la machine à coudre de Wheeler & Wilson; deux personnes pour faire et faire les boutonnières. On leur donnera les prix les plus élevés. Aussi on demande une bonne d'enfants. [illegible] No 13 de la rue D'Orleans.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les citernes.
Les ordres laissés au No 32, Carols Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

JOHNSON, DENIS, BERAULT & LEGENDRE,
AVOCATS,
16, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans,
ET
Paroisse St-Jacques.

LES soussignés se sont associés pour l'exercice de leur profession devant les Cours de la Nouvelle-Orléans, [illegible] St-Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Ascension, Ste-Marie, Lafourche, Terrebonne, Iberville et Ouest Baton Rouge.
CHARLES ANDREW JOHNSON
HENRY DENIS,
ST-MAURICE BERAULT,
EMILE LEGENDRE.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

A PARTIR de LUNDI prochain, 29 du courant, les convois de passagers partiront du dépôt d'Algiers, à 8 heures A. M. et arriveront à Brashear City à 1 heure de l'après-midi. Ils partiront de Brashear City et arriveront à Algiers à [illegible]

Le ferry quittera le wharf de la ville, au pied de la rue Canal, tous les matins, à 7 heures et demie, et arrivera à Algiers [illegible]

On recevra le fret pour Brashear City et les stations intermédiaires, au même endroit, tous les jours excepté les dimanches, de 7 heures [illegible]
A. B. SEGER,
Président.

NOUVELLE PHARMACIE.
OSCAR ROBIN.
Apothicaire et Droguiste.
48........Rue ROYALE........48
Et encoignure Rue Amour et Villeré.

VIENT d'ouvrir un vaste assortiment de Drogues, de Médecines de Chimie, de Médecines brevetées, tant de l'étranger que du pays, qu'il offre à vendre aux détaillants et aux médecins à des prix de marché. Tous ses articles sont FRAIS et PURS, et de la meilleure qualité. Il tiendra constamment des peintures, des huiles, des teintures et des vernis, et un assortiment de PARFUMERIE française et anglaise, savon, savon de toilette, extraits d'odeur, peignes, brosses, &c.

A LOUER OU A VENDRE—Une habitation à 5 milles au-dessus de cette ville [illegible] avec une vaste [illegible] de profondeur, avec [illegible] [illegible] juillet pour journalier, &c.
Cette terre est parfaitement adaptée pour [illegible] Conditions libérales.
S'adresser au No 13, rue Conti.

ETOILE DE LA MER,
Arrivé de Marseille.
En débarquement—
100 caisses CAPRES,
200 caisses OLIVES,
200 do CORNICHONS français,
100 do FRUITS
100 do CERISES à l'eau-de-vie,
250 do SAVON de Castille,
200 do VERMOUTH,
200 do MUSCAT,
200 do EAU DE FLEURS D'ORANGER,
A vendre par J. AVET,
Aux Magasins Bleus,
Au coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

A VENDRE

Sur la ligne du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, 1834 arpents dont 350 défrichés. C'est un magnifique emplacement pour un moulin à scie. Il n'est qu'à 85 milles de la Nouvelle-Orléans et à 1 mille et demi du chemin de fer. On pourrait y faire une récolte de coton cette année. Il y a dessus une excellente MAISON, des dépendances, des cabanes à nègres, un moulin à coton, neuf et beaucoup d'eau. L'Hôtel situé à Biloxi, connu sous le nom d'Hôtel Nixon, et l'un des meilleurs de la côte. A vendre ou à louer à très bas prix. S'adresser à
WILLIAMS & MOREY
Rue St Charles, No 55—Bottelais

NOUVEAU MAGASIN
DE CHAUSSURES.

M. JOHN NORWOOD prévient les Dames de la Nouvelle-Orléans qu'il aura à partir du 1er de cette semaine, le 22, à son magasin, rue Baronne No 81, près Canal, un grand assortiment de CHAUSSURES DU PAYS ET DU NORD. Il fait aussi des chaussures sur commande. Ses prix seront toujours des plus modérés. Il aura constamment à son magasin un assortiment de Souliers et Bottes de qualité blanc pour mariage et première communion.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 21 février 1866.

LE 22 janvier dernier a une élection de Directeurs de cette Banque, ont été nommés plus:
MM. J. U. Lavillebeuvre, J. M. Lapeyre,
Jno A. Stevenson, Jos. Reed,
A. D. Grieff, S. Brugier,
Elijah Peale, T. C. Twitchell,
Paulin Durel
Et, lors d'une assemblée des Directeurs, M. J. M. LAPEYRE, a été élu Président à l'unanimité.
Par ordre,
L. BERNARD, caissier.

LAMBERT & COMMAGERE,
Successeurs de
X. LAMBERT,
Importateurs et Marchands d'Eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs étrangères et américaines,
4........Rue des Magasins No 3, Nlle-Orléans

BORNIO & FRERE.
No 77........RUE GRAVIER........No 77
IMPORTATEURS
DE PRODUITS DE CUBA,
CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, TABAC EN FEUILLES, &c.
SEULS AGENTS, en cette ville,
De la célèbre Fabrique de Cigarettes
"LA HONRADEZ"
Il ont constamment
UN STOCK FRAIS.
BORNIO & FRERE,
No 77, rue Gravier

O. B. GRAHAM & CO,
130........RUE GRAVIER........130
Entre les rues Camp et St Charles.
Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bateaux d'Europe, et comprend—Toile de fil, linge de table, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à chemises, chemises de toile de fil de devant de chemises de toile, [illegible] Planter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, [illegible] linons imprimés, cotons, linges, draps, [illegible] et serviettes, diapres, [illegible] toile pour chemises, Ducks, linge, toiles de coton et de sommiers. [illegible]

PERKINS & FRIEDLANDER,
Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Bouchairs, Bonneterie, Soieries, Etoffes pour Robes, Variétés, &c.
69........RUE DU CANAL........69

Victor Pessou,
MARCHAND DE GROCERIES EN GROS,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
MARCHAND DE VINS ET DE LIQUEURS
Coin de la Vieille Levée, No. 88.